

DIJKHOF, E. C., *Het oorkondewezen van enige kloosters en steden in Holland en Zeeland, 1200-1325*, Leuven, Peeters, 2003, 2 tomes.

Revue d'Histoire Ecclésiastique
Compte rendu

En 1971, l'excellente étude de J. Kruisheer sur la chancellerie des comtes de Hollande a ouvert la voie à une série d'ouvrages qui ont contribué à approfondir les connaissances paléographique et diplomatique concernant les comtés de Hollande et de Zélande au moyen âge. Quelque vingt ans plus tard, en 1995, J. Burgers a publié une étude axée sur la paléographie des sources documentaires des comtés de Hollande et de Zélande du 13^e siècle. En 2003, E. C. Dijkhof a publié sa thèse de doctorat "*Het oorkondewezen van enige kloosters en steden in Holland en Zeeland, 1200-1325*". Les publications de Kruisheer et de Burgers étaient dédiés aux documents émanant des comtes de Hollande et de Zélande, tandis que Dijkhof a préféré analyser la pratique documentaire dans une sélection de monastères et de villes de ces comtés.

L'édition de Dijkhof comprend deux tomes. Le premier comporte l'étude proprement dite; le deuxième regroupe les annexes, dont un index et une bibliographie circonstanciés, ainsi qu'une série de fac-similés particulièrement nets, tous accompagnés de leur transcription.

L'introduction traite des critères de sélection privilégiés par l'auteur lors de la définition du champs d'étude, qui porte sur quatre villes (Middelburg, Dordrecht, Delft et Haarlem) et cinq monastères (l'abbaye Notre-Dame à Middelburg, l'abbaye d'Egmond, le monastère Koningsveld et les couvents des Frères mineurs à Dordrecht et à Middelburg). La double finalité de l'analyse est mise en évidence, à savoir: identifier le lieu de confection des actes relatifs aux villes et aux monastères susmentionnés d'une part et définir le rôle de ces villes et monastères au niveau de la 'scribalité' dans les deux comtés d'autre part. Dans l'optique de cette approche, l'auteur cherche également à savoir à quel moment les centres d'écriture ont commencé à se développer au sein des villes et des monastères, quelles étaient la nature et la structure de ces scriptoria, quelle était la nature des relations mutuelles des villes et des monastères, et dans quelle mesure il était question d'une véritable interaction entre les centres d'écriture.

Les paragraphes consacrés à la sélection du matériel à examiner et aux aspects des sources à analyser démontrent une approche bien réfléchi. A tout moment, l'auteur semble conscient de la nécessité de faire des choix tant au niveau de la sélection des sources qu'au niveau de la fixation des critères d'examen essentiellement extérieurs. Or, E.C. Dijkhof commente systématiquement le bien-fondé de la (non-)sélection de certains groupes d'actes et il précise ce qu'il entend par les 'caractéristiques formelles' d'un acte.

Le chapitre traitant la méthode d'investigation est particulièrement intéressant. Avant même d'aborder la méthode choisie – dite 'classique' –, Dijkhof commente amplement le pourquoi de son choix. Il confronte la méthode classique de Kruisheer, qui qualifie de primordial l'examen de l'écriture sur l'original en vue de déterminer un acte en fonction

de son lieu d'origine, et la méthode de Walter Prevenier, qui préconise l'examen de la rédaction ou du *dictamen* à ce même effet. Ensuite, l'auteur a restitué de façon méticuleuse et objective le débat scientifique mené ces dernières années entre les partisans des deux méthodes. En conclusion, Dijkhof réfute – ou nuance, tout au moins – les principaux arguments de Prevenier contre la méthode classique. Il prend donc la défense de cette dernière, tout en convenant que l'examen quasi exclusif d'actes originaux entraîne une réduction considérable de la base comparative et constitue dès lors un handicap inhérent à cette méthodologie.

L'approche classique de Dijkhof s'inspire de celles de Burgers et de Kruisheer et se déroule en quatre étapes. Tout d'abord, une minutieuse étude paléographique de la mise au net (le *mundum*) des actes originaux aboutit à l'identification de plusieurs mains. A cet effet, Dijkhof privilégie des critères particulièrement stricts et les plus objectifs possibles, d'autant plus qu'il estime qu'une écriture se prête difficilement à une estimation en termes absolus. Ensuite, les différentes mains (les scribes) identifiées sont localisées selon le principe que durant une période déterminée au moins deux actes d'une même main et promulgués par le même auteur, mais adressés à divers destinataires sont situés dans le milieu de l'auteur des actes. Ce principe stipule également que des actes – au moins deux – d'une même main, promulgués par différents auteurs mais adressés à un seul destinataire proviennent de l'entourage du destinataire. Une fois de plus, l'auteur tient compte de facteurs pouvant augmenter le risque d'une attribution erronée, dont entre autres la mobilité ou la polyvalence des clercs médiévaux, les systèmes de 'sous-traitance' ou l'influence mutuelle et les relations étroites entre les villes et les monastères.

Ensuite l'auteur identifie et localise les rédacteurs (*dictatores*). Le point de départ implique qu'un groupe d'actes doit présenter une caractéristique personnelle commune – le plus souvent il s'agit de l'écriture – afin de pouvoir confirmer par une étude diplomatique l'origine de la confection de l'acte. Des similitudes présentes au niveau des structures grammaticales, des locutions et du vocabulaire dans différents actes d'une même main, font que l'auteur conclut dans la plupart des cas que le *scriptor* et le *dictator* sont la même personne.

Dijkhof a le sens du détail et de la méticulosité lorsqu'il applique sa méthode aux quatre villes et aux cinq monastères sélectionnés. Chaque analyse s'accompagne d'une introduction historique, suivie d'un aperçu et d'une description des sources disponibles. Ensuite, les mains des différents *scriptores* ayant été identifiées, elles sont minutieusement décrites et commentées. S'ensuit une analyse diplomatique du *dictamen* en guise de preuve *a contrario* de l'hypothèse bâtie sur les constatations paléographiques.

La conclusion de Dijkhof rejoint les résultats déjà acquis par les études précitées relatifs à la 'scribalité' au sein des comtés de Hollande et de Zélande. A partir du 13^e siècle, en effet, le document écrit s'introduit au fur et à mesure dans les abbayes d'Egmond et de Middelburg et se retrouve peu après également dans la ville de Middelburg. Les années 1260 et 1270 voient une activité d'écriture en hausse dans les villes de Dordrecht, Haarlem et Delft, une tendance qui aboutit à une production explosive à la fin du siècle. Cette évolution favorise l'uniformité, tant au niveau de l'écriture et de la mise en page

qu'au niveau rédactionnel. L'acte conquiert la Hollande et la Zélande pour de bon au 13^e siècle et répond petit à petit à la demande de preuves écrites en matière d'actes juridiques, dans une société toujours essentiellement orale.

L'étude réalisée par Dijkhof fait preuve d'une érudition remarquable et d'une méthodologie particulièrement transparente. Bref, voici une synthèse bien fondée et convaincante qui enchantera de nombreux paléographes et diplomatistes.

ELS DE PAERMENTIER